

Les années 1960-70 et les droits des femmes

Cahier de l'élève

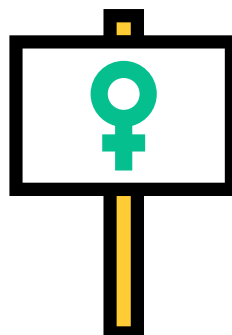
Nom : _____

Groupe : _____

Date : _____

Avant d'écouter l'émission, réponds aux questions suivantes au meilleur de tes connaissances. Après le visionnement, valide tes hypothèses avec les informations contenues dans la vidéo.

Énoncé	Vrai ou faux?	Bonne réponse
Avant 1964, même si son enfant était malade, une femme ne pouvait pas signer les papiers nécessaires pour faire admettre son enfant à l'hôpital.		
La contraception a toujours été légale au Canada.		
Jusqu'en 1967, une femme pouvait perdre son emploi si elle tombait enceinte.		
À partir du moment où les femmes obtiennent le droit de vote en 1940, elles peuvent aussi être jurées dans un procès.		



La ligne du temps ci-dessous présente les événements importants à retenir. Certains éléments sont déjà notés. À toi de remplir les cases vides avec les informations mentionnées dans la vidéo.

Ligne du temps des luttes des femmes entre 1960 et 1979

1961 :

1966 :

1969 : Décriminalisation de la contraception et de l'avortement thérapeutique

1971 :

1972 :

1975 : Adoption de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Elle interdit la discrimination basée sur le sexe et reconnaît l'égalité des époux dans le mariage.

1964 :

1964 : La refonte du système de l'éducation donne aux femmes un meilleur accès aux études supérieures.

1968 : La Loi sur le divorce permet aux couples mariés de se divorcer, selon certaines règles.

1970 :

1970 :

1970 :

1974 : Le Québec adopte une politique en lien avec les garderies, le plan Bacon. C'est la première politique en matière de service de garde au Québec.

1979 : La Loi sur les normes du travail accorde un congé de maternité et interdit aux employeurs de congédier les femmes enceintes.

La moitié du monde est une femme
- Jacqueline Lemay -



Remplis le tableau en indiquant des changements et une continuité dans la situation des femmes entre 1960 et 1979.

Exemples de changements	Exemples de continuités
• Un changement dans la loi rend le divorce plus accessible. • • •	• La présence des femmes au gouvernement reste minoritaire. •

Durant le visionnement, est-ce qu'il y a une citation ou un passage qui t'a particulièrement marqué? Pourquoi?
